**Le conseil local FCPE de Soutine** a financé grâce à ses actions**,** des collections de manuels scolaires en double et aider les familles à financer une partie des voyages scolaires. Il a également participé à l’achat de mobiliers pour le Foyer Socio-Educatif

En ayant une série permanente dans les salles de classes, **notre action vise à réduire le poids du cartable** (manuel pesant 900 grammes chacun) et **à préserver la durée de vie de ces manuels scolaires**, plus transportés dans les sacs à dos de nos enfants.

Tout au long de l’année, **nous avons besoin de parents pour** :

* Siéger aux différentes instances du collège ;
* Faire fonctionner notre association lors de nos différentes actions (remise des fournitures scolaires groupées, organisation d’une soirée pour lever des fonds directement destinés aux élèves du collège (sacs moins lourds, éducation moins chère et plus équitable pour tous).

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, n’hésitez pas à nous contacter.

Si vous êtes déjà convaincus, demandez-nous dès à présent votre bulletin d’adhésion.

**POURQUOI VOTER  en faveur de la liste FCPE aux prochaines élections d’octobre 2018**

***L’éducation de nos enfants nous concerne tous. Les parents ont obtenu le droit de donner leur avis.***

***Les parents élus vous représentent et s’engagent à défendre l’intérêt des enfants lors de toutes les instances.***

***Nous sommes force de proposition pour améliorer la vie de notre collège.***

**Pensez à bien sensibiliser vos enfants car de nombreux votes restent malheureusement dans le cartable.**

**Pour tout renseignement, contacter**

**J.Y. Margely au 06 27 41 55 52 ou C. Collignon 06 83 43 18 39**

ou mail : [**bureau.fcpe.soutine@gmail.com**](mailto:bureau.fcpe.soutine@gmail.com)



**Association FCPE de parents d'élèves du Collège Soutine**

**La FCPE c'est :**

* L**a première fédération de parents d'élèves** avec 310 000 adhérents.Elle est présente dans la plupart des établissements dans lesquels elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents.
* Une association de parents d’élèves **reconnue d’utilité publique** **(déduction des impôts à hauteur de 66% du montant de la cotisation)**.
* Une association fédérée permet :
* d’être représentés au niveau national (Ministère), aux Conseils Régional et Départemental ;
* d’avoir le soutien du conseil départementaldes parents d'élèves et de la fédération nationale ;
* de recevoir des dossiers thématiques et les textes officiels.

**Fédérée ne veut pas dire politique, nous agissons dans l’intérêt exclusif de tous les élèves et de leur réussite.**

Pour nous, l'accompagnement des enfants par les parents se réalise en partenariat avec les acteurs du système éducatif.

**Les principes de la FCPE sont la LIBERTE, l’EGALITE, la FRATERNITE et la LAICITE.**

**Notre Bilan année scolaire 2017/2018**

* **L'achat groupé de fournitures scolaires**, initiative de la FCPE, a été amélioré. 439 lots de papeterie et 170 lots de petits matériels ont été distribués lors de la journée inscription des 6ème en juin 2018.
* Poursuite des échanges, pour l'**amélioration de la sécurisation de la "piste cyclable" entre Saint-Prest et Champhol** => **Construction d’une barrière de protection en bois fin aout 2018.**
* Dialogue avec **Chartres Métropole** pour l’**ajout de bus à 12h30 les mercredis et à 16h** afin de réduire le nombre de voitures devant le collège et sur les parkings => **Toutes les lignes D01 à D05 circulent désormais à 12H40**
* Demande d’extension de la ligne Filibus n°2 qui dessert Champhol jusqu’au Collège. Cette démarche s’est traduite par l’**ajout de bus pour Champhol à 16H00 le lundi et le vendredi.**
* Organisation d’une soirée théâtre dans le but de **lever des fonds pour financer l’achat de matériels en vue d’alléger le poids des cartables.**
* Organisation d’une **vente de chocolats** avant les vacances de Noël afin de récolter des fonds et financer en partie les voyages scolaires.
* **Participation à l’achat de mobiliers pour le Foyer Socio-Educatif** : lieu de rassemblement des élèves durant les heures libres.
* Mobilisation **contre la fermeture du collège Jean Moulin** à la rentrée 2018 (aujourd’hui reportée a priori à la rentrée 2019).
* Intervention auprès de Chartres Métropole transports pour déplacer l’arrêt de bus dangereux de l’Intermarché de Champhol : **nouvel arrêt créé rue du bois Musquet pour sécuriser la montée et la descente des élèves**.
* Participation de deux parents délégués à la **création d’une charte de conseil de classe**.
* **Interventions auprès de l’administration du collège** pour palier à l’absence de quelques professeurs sur de longues durées.
* **Les 4 représentants FCPE ont siégé à tous les Conseils d'Administration** du collège (6 par an).
* Au moins un **représentant de parents FCPE était présent à chaque conseil de classe**.
* **L’ensemble des adhérents FCPE se réunit 4 fois durant l’année** scolaire afin d’associer l’ensemble de ses membres à l’avancement des différents projets et d’échanger sur les sujets en cours.
* La FCPE a aussi offert, sur l’année scolaire, **8 formations à ses adhérents** (conseil de classe, enfants en difficultés, conseil de discipline, orientation, répartition de heures professeurs (DGH), horaire globale, budget, etc …).

**Nos priorités année scolaire 2018/2019**

* Rester toujours à l’**entière disposition des parents** pour toute information et les représenter dans l’ensemble des instances et réunions**.**
* Poursuivre les efforts sur les **conditions de transport scolaire des enfants et r**ester vigilants sur les **conditions de stationnement des voitures aux abords du collège**.
* **Suivre le dossier de la future autoroute A154** par des échanges réguliers avec les comités de réflexion local et départemental.
* Mettre en place de nouvelles actions comme la vente des chocolats ou l’organisation d’une pièce de théâtre afin de **récolter des fonds et œuvrer à limiter le poids des cartables** par l’achat de collections en double des manuels scolaires.
* **Participer davantage au financement des voyages** pour les familles en difficultés en mettre en place une aide complémentaire dans le cadre du fonds social collégien
* **Renouveler l’achat groupé de fournitures scolaires** en augmentant la qualité des produits tout en conservant des tarifs très attractifs.
* **Rendre plus utilisable le préau par les collégiens** en améliorant la sécurité des vitrages et des portes, l’acoustique et les conditions climatiques en période hivernale.
* Offrir, tout au long de l’année, **des formations gratuites aux parents** qui nous rejoignent : conseil de classe, enfants en difficultés, conseil de discipline, orientation, répartition des heures professeurs (DGH), budget, etc…
* **Informer régulièrement nos adhérents FCPE** sur tous les sujets lors de réunions (4 par année scolaire) et grâce à l’envoi d’informations et de comptes rendus.